

TIMBRES ET COULEURS

Clés USB VV 284P et VV 284E
(PC uniquement)

RECOMMANDATIONS

La clé USB du programme *Timbres & Couleurs* a été conçue et réalisée pour un usage individuel - **1 clé = 1 utilisateur** - et nomade : les clés professeur et élève sont utilisables sur tout ordinateur compatible.

Tous les fichiers nécessaires au fonctionnement de la clé sont intégrés, lui conférant ainsi une autonomie d'utilisation qui dispense d'une connexion à internet.

L'utilisation de la clé ne présente aucune complexité.

Les clés *Timbres & Couleurs* (réf. VV 284P et VV 284E) sont garanties 3 ans dans le cadre d'une utilisation conforme à celle décrite ci-dessous.

Elles seront remplacées sur présentation de la clé défective et de la preuve d'achat.

- ▶ Démarrer l'ordinateur.
- ▶ Connecter la clé sur le port USB.
- ▶ Exécuter *Timbres&Couleurs.exe*
- ▶ Dans l'angle supérieur droit de l'écran apparaissent deux icônes :



* *Timbres & Couleurs* est le logiciel pédagogique qui renferme le programme d'éducation musicale pour la classe de 6^e ;



* *AVMix Studio* est un logiciel de montage audio/vidéo utilisé dans une des activités de la séquence 6 de *Timbres & Couleurs*.

- ▶ Cliquer sur l'icône *Timbres & Couleurs* ou *AVMix Studio*.
- ▶ Le programme choisi est alors démarré.
- ▶ Dans *Timbres & Couleurs*, une fois l'écran d'ouverture affiché, la fenêtre du logiciel apparaît, rendant possible la navigation dans le programme grâce au menu vertical des onglets (Séq.), à gauche de l'écran.
- ▶ L'ouverture d'un onglet (Séq.) affiche le sommaire des activités développées dans la séquence, la barre de menu située au bas de l'écran permettant de passer d'une page à l'autre.

Les données contenues sur la clé USB à l'achat de celle-ci sont nécessaires au fonctionnement du logiciel. Si l'utilisateur effectue une mauvaise manipulation (formatage de la clé ou suppression de fichiers), des frais de restauration du logiciel lui seront facturés.

Tout comme dans le cas d'un ouvrage papier, un document imprimé à partir de *Timbres & Couleurs* puis dupliqué - bien que cette démarche soit contraire aux objectifs du présent concept pédagogique - devra faire l'objet d'une déclaration au CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie ; www.cfcopies.com).

Les clés *Timbres & Couleurs* (réf. VV 284P et VV 284E) sont protégées par des licences ; toute tentative de duplication serait illégale et répréhensible.

Toute utilisation non conforme à une utilisation normale, et destinée à contourner la limitation **1 clé = 1 utilisateur** entraînera la perte de garantie et pourra donner lieu à des poursuites.